



REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2021-04-07-002
Séance du 7 avril 2021

Date de convocation : 1^{er} avril 2021
Date d'affichage de la convocation : 1^{er} avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le sept avril à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la commune de Montluel s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20210407.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Christiane GUERRERO, Laurence RAVERO, François CREVOLA, Virginie BECQUET, René BERTRAND, Jean-Paul DA SILVA, Corinne DEBARREIX-PAGE, Josette SAVARINO, Maryse PACCARD, Inès DUBOIS, Carine MOUSTAUD, Bertrand GUILLET, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Christiane GUERRERO (procuration à Romain DAUBIÉ), Karine GARNIER (procuration à Gilbert BARRIQUAND), Patrick RENARD (procuration à René BERTRAND), Irène TOST (procuration à Romain DAUBIÉ), Jean-Luc CHARVET (procuration à Christian GUILLEMOT)

ABSENT EXCUSÉ : Manon RIGOLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne FABIANO

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Pouvoirs : 5

Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 février 2021

Rapporteur : Romain DAUBIÉ

Afin de faciliter la gestion administrative, il est demandé aux conseillers municipaux de faire parvenir leurs remarques et/ou leurs souhaits de rectification par écrit dans les meilleurs délais.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité de 25 voix :

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 février 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à la majorité
Pour : 25
Contre : 3 (Albane Colin, Nathalie Mondy, Jean-Claude Péron)

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le : 20.04.2021

Pour extrait certifié conforme
je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ